

ETAT RECAPITULATIF DES FORMATIONS DELIVREES PAR L'ARMP DE 2022 a 2024

Objectifs : Formation des acteurs du système des Marchés Publics **Activités :** Vulgarisation du nouveau cadre normatif.

2022							
N°	PERIODE DE FORMATION	NOM DE L'INSTITUTION	NOMBRE DE PARTICIPANTS	INTITULE MODULE	LIEU	RESULTATS OBTENUS	OBSERVATIONS
1	Avril 2022	DIRECTION GENERALE DES DOUANES (DGD)	05	- PRIDESOFT	Ydé-siège ARMP		
2	Du 14 au 16 juin 2022	AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (ANTIC)	07	<ul style="list-style-type: none"> 1- Présentation de la nouvelle architecture des marchés publics, rôles et attributions des acteurs. 2- Processus de Maturation des projets d'Investissement Public. 3- La Typologie des Marchés Publics 4- Les Procédures nationales de passation des Marchés Publics 5- L'Evaluation des offres 6- Les délais réglementaires de passation des marchés 7- Le suivi opérationnel de l'exécution des marchés 8- Les documents générés en phase de passation des marchés publics. 9- Les Sanctions dans le domaine des marchés. 	-//-	Souscription pour 08 Participants mais 07 ont effectivement suivi la formation	

3	Du 11 au 16 juillet 2022	PORT AUTONOME DE KRIBI (PAK)	06	<p>1- L'architecture des marchés des entreprises publiques, rôles et attribution des acteurs.</p> <p>2- Présentation du décret n° 2018/4992/PM du 21 Janvier 2018 fixant les règles régissant le processus de maturation des projets d'investissement public.</p> <p>3- Les enjeux de la programmation de la passation des marchés.</p> <p>4- Les délais réglementaires de passation des marchés</p> <p>5. Les Sanctions des mauvaises pratiques dans le domaine des marchés.</p>		1 ^{ère} vague	
4	Du 18 au 22 juil. 22	PORT AUTONOME DE KRIBI (PAK)	06	idem	-//-	2 ^{ème} vague	
5		MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL (MINDEVEL)	04	<p>1- L'architecture des marchés des entreprises publiques, rôles et attributions des acteurs</p> <p>2- Montage des dossiers de consultation</p> <p>3- Les opérations courantes des commissions de passation des marchés</p> <p>4- Les délais réglementaires de passation des marchés</p> <p>5- Le suivi opérationnel de l'exécution des marchés</p>		RAS	

	Du 26 au 28 juillet 2022			<p>6-Les documents générés en phase d'exécution des marchés.</p> <p>7- Le contentieux des marchés publics : les voies de recours et le traitement des désaccords</p> <p>8- Les Sanctions des mauvaises pratiques dans le domaine des marchés</p>	-//-		
6		HOPITAL GYNECO –OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA (HGOPED)	04	9- La régulation des marchés publics		03 souscriptions au départ et 4 lors de la formation	Soit 04 participants formés
7	Avril 2022	DIRECTION GENERALE DES DOUANES (DGD)	05	- PRIDESOFT	Ydé-siège ARMP		
8	Du 14 au 16 juin 2022	AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (ANTIC)	07	<p>10- Présentation de la nouvelle architecture des marchés publics, rôles et attributions des acteurs.</p> <p>11- Processus de Maturation des projets d'Investissement Public.</p> <p>12- La Typologie des Marchés Publics</p> <p>13- Les Procédures nationales de passation des Marchés Publics</p> <p>14- L'Evaluation des offres</p> <p>15- Les délais réglementaires de passation des marchés</p> <p>16- Le suivi opérationnel de l'exécution des marchés</p>	-//-	Souscription pour 08 Participants mais 07 ont effectivement suivi la formation	

				<p>8- Les documents générés en phase de passation des marchés publics.</p> <p>9- Les Sanctions dans le domaine des marchés.</p>			
9	Du 11 au 16 juillet 2022	PORT AUTONOME DE KRIBI (PAK)	06	<p>1- L'architecture des marchés des entreprises publiques, rôles et attribution des acteurs.</p> <p>2- Présentation du décret n° 2018/4992/PM du 21 Janvier 2018 fixant les règles régissant le processus de maturation des projets d'investissement public.</p> <p>3- Les enjeux de la programmation de la passation des marchés.</p> <p>4- Les délais réglementaires de passation des marchés</p> <p>5. Les Sanctions des mauvaises pratiques dans le domaine des marchés.</p>		1 ^{ère} vague	

10	Du 18 au 22 juil. 22	PORT AUTONOME DE KRIBI (PAK)	06	idem	-//-	2 ^{ème} vague	
11	Du 26 au 28 juillet 2022	MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL (MINDEVEL)	04	6- L'architecture des marchés des entreprises publiques, rôles et attributions des acteurs 7- Montage des dossiers de consultation 8- Les opérations courantes des commissions de passation des marchés 9- Les délais réglementaires de passation des marchés 10- Le suivi opérationnel de l'exécution des marchés 6-Les documents générés en phase exécution des marchés.	-//-	RAS	
12		HOPITAL GYNECO –OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA (HGOPED)	04	7- Le contentieux des marchés publics : les voies de recours et le traitement des désaccords 17- Les Sanctions des mauvaises pratiques dans le domaine des marchés 18- La régulation des marchés publics		03 souscriptions au départ et 4 lors de la formation	Soit 04 participants formés

2023

N°	ACTEURS	DATE SESSION	LIEU DE FORMATION	NOMBRE DE PARTICIPANTS	NOMBRE DE SESSIONS	COMMENTAIRES
1	CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT (CAA)	Session1 du 28 au 06 Mars	MBANKOMO/ Hôtel Dajoll	10	02	Formation réalisée, location salle, commodités et logistique supportées par la CAA exceptés clés USB et parchemins
		Session 2 du 04 au 06 Avril		10		
2	CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC)	Session 1 du 03 au 05 Juillet	Yaoundé-Siège ARMP	08	02	Commodités et logistique à la charge de l'Agence
		Session 2 du 06 au 08 Juillet		08		
3	COMMISSION NATIONALE POUR LA PROMOTION DU BILINGUISME ET DU MULTICULTURALI SME (CNPBM)	du 03 au 05 Juillet	Yaoundé-Siège ARMP	10	01	Facture déjà acquittée au titre de l'exercice 2022 commodités et logistique à la charge de l'Agence
4	CAMEROON TELECOMUNICA	Session 1		11	02	

	TIONS (CAMTEL)	du 11 au 13 Juillet				Commodités et logistique à la charge de l'Agence
		Session 2 du 18 au 20 Juillet		11		
5	CAISSE DE STABILISATION DES PRIX DES HYDROCARBURES (CSPH)	Session 1 du 25 au 27 Juillet		13	02	
		Session 2 du 1er au 03 Août		12		
6	AEROPORTS DU CAMEROUN (ADC)		Yaoundé	06	01	Location salle, commodités et logistique à la charge de ADC exceptés Clés USB et parchemins
7	SOCIETE DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN (SOPECAM)	du 16 au 18 Août		11	01	Commodités et logistique à la charge de la SOPECAM, exceptés Clés USB et parchemins
8	HOPITAL GENERAL DE YAOUNDE (HGY)	du 05 au 07 Septembre	Yaoundé-Siège ARMP	10	01	Commodités et logistique à la charge de l'Agence
9	HOPITAL GENYCO-OSBTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE			03	01	

	YAOUNDE (HGOPY)					
10	CAMEROON HOTEL CORPORATION (CHC)	Session1 du 12 au 14 Septembre		09	02	
	CAMEROON HOTEL CORPORATION (CHC)	Session 2 du 19 au 21 Septembre		09		
	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET D'EXPLOITATION DES PRODUCTIONS ANIMALES (SODEPA)			03	01	
11	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DU COTON (SODECOTON)	Du 11 au 15 décembre 2023	Garoua	15	01	
12	AEROPORTS DU CAMEROUN (ADC)	19 décembre 2023	kribi	21	01	
//	SOUS TOTAL I			185	18	
ACTIVITES DE FORMATION MENEES PAR LA DSI/PEPS						

13	MINDEVEL, CUD, CUL, CDLA1 MINMAP (15) + MINEDEB (5) MINEPAT, MINDHU, MINFI, MINSANTE PEPS, ARMP, INS, CAMPOST CYDE1, CUY, FEICOM, SNH	Du 23 au 24 novembre 2023	Yaoundé	100	5 ...	Appui financier du PEPS
SOUS TOTAL II				100		
ACTIVITES MENEES PAR LA DRC DE CONCERT AVEC LE MINMAP/PEPS						
14	Responsables des SIGAMP, Présidents, Membres et Secrétaires des CCCM, ainsi que ceux des CIPM, certains CSPM, certains membres du CER, et les AR/ARMP	SESSION 1 : du 17 au 20 juillet 2023 SESSION 2 : du 24 au 27 juillet 2023	Yaoundé	671	02	Appui financier du PEPS
SOUS TOTAL III				671	02	
TOTAL GENERAL				956	25	

2024

**Appropriation des règles et procédures nationales de passation
et d'exécution des Marchés Publics**

N°	ACTEURS	DATE SESSION	LIEU DE FORMATION	NOMBRE DE PARTICIPANTS	NOMBRE DE SESSIONS	OBSERVATIONS
1	PORT AUTONOME DE DOUALA/ Division de la Police et de la Sécurité (DPS/PAD)	du 4 au 11 Mars 24	Kribi (Hôtel Lagos)	10		
2	PORT AUTONOME DE DOUALA PAD	du 10 au 12 Juillet 24	Yaoundé-Siège ARMP	08		
3	SOCIETE IMOBILIERE DU CAMEROUN (SIC)	du 16 au 18 Juillet 24 ET du 23 au 25 Juillet 24		10	02	
4	CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC)	Session 1 Du 20 au 22 aout 24		11	02	ROLES ET RESPONSABILITES DES INTERVENANTS DE LA CHAINE BUDGETAIRE ET FINANCIERE DANS LE DOMAINE DES MARCHES PUBLICS
		Session 2 du 16 au 18 Oct.24		11		
DU 30/9/24 au 12/10/24		ACTIVITES MENEES PAR LA DRC DE CONCERT AVEC LE MINDEVEL Sur les modalités de programmation des projets d'investissement public et procédures d'exécution de la commande publique.			Dans le cadre des ateliers régionaux de renforcement des capacités des exécutifs et communaux.	

